

**INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DE COORDINATION DU  
SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL, Mr THIERRY PICQUART DANS LE  
CADRE DU DEBAT DE POLITIQUE GENERALE  
29 OCTOBRE 1997**

Monsieur le Président de la Conférence Générale, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, Monsieur le Directeur Général, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les jeunes sont particulièrement concernés par les grands problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui, parce qu'ils en sont bien souvent les premières victimes. Ils sont inquiets des conséquences de la dégradation continue de l'environnement, de la destruction du patrimoine culturel et naturel de la planète ; Ils ont peur du chômage, de la misère, des conflits et des guerres.

Devant l'ampleur de ces fléaux, certains, c'est vrai, deviennent simplement cyniques ou s'adonnent à l'alcool ou à la drogue, mais la plupart d'entre eux sont prêts à s'investir pour l'amélioration du monde dans lequel ils vivent. L'une des meilleures manières de fédérer ces énergies positives est le service volontaire - ce type de service recouvre aussi bien une aide de proximité à des communautés locales qui en ont exprimé le besoin ; des chantiers internationaux où des groupes de jeunes de tous horizons travaillent ensemble sur des projets de construction, d'environnement ou sociaux ; des projets de service volontaire à plus long terme apportant enthousiasme, temps, énergie, compétences là où cela fait défaut.

L'UNESCO a continuellement soutenu ces activités pendant ces 50 dernières années en particulier à travers une organisation non-gouvernementale créée pour cet objet : le COMITE DE COORDINATION POUR LE SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL (CCSVI), plateforme mondiale du service volontaire qui regroupe 140 organisations membres à travers le monde échangeant plus de 40.000 volontaires chaque année. Le CCSVI célébrera lui-même son 50ème anniversaire en 1998. Cet anniversaire sera l'occasion d'organiser des événements particuliers dans la plupart des pays représentés ici par nos organisations membres et culminera avec une Conférence au Maroc à l'occasion de la Journée Internationale du Volontaire, le 5 décembre 1998.

Alors que les problèmes du monde s'accroissent et que les finances des agences des Nations-Unies, au mieux, restent au même niveau, l'UNESCO et d'autres agences des Nations-Unies ont montré un intérêt croissant à travailler avec des volontaires. Le Programme Mondial d'Action pour la Jeunesse à l'Horizon 2000 et au-delà, adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU, recommande fortement une participation plus grande des jeunes à la société par le service volontaire. Dans le prolongement, le Forum de la Jeunesse des Nations-Unies en 1996 à Vienne a accepté un certain nombre de programmes de service volontaire des jeunes à l'intérieur du système des Nations-Unies. Il a également été proposé à l'Assemblée Générale de l'ONU que l'année 2001 soit choisie comme "Année Internationale des Volontaires". Nous travaillons étroitement aussi avec les Volontaires des Nations-Unies qui fournit des volontaires hautement qualifiés et avec qui l'UNESCO a récemment conclu un accord de coopération dans le domaine du patrimoine culturel.

Voilà le contexte dans lequel nous avons toujours accueilli avec satisfaction la volonté souvent répétée d'un programme de volontariat spécifique de l'UNESCO dans lequel le CCSVI est bien évidemment prêt à prendre une part importante. Des propositions très concrètes ont été faites dans ce sens dans une évaluation portant sur la collaboration entre l'UNESCO et le CCSVI réalisée au début de cette année.

Les organisations de service volontaire ont travaillé constamment pour la participation démocratique des jeunes et des populations locales et pour la Paix ; là, de fait, réside l'origine du mouvement volontaire dans ces formes modernes. Nous pouvons donner l'exemple récent d'un projet au Libéria soutenu par le Programme de Participation où un groupe de volontaires libériens - parmi lesquels un certain nombre d'anciens combattants - aidés par des volontaires d'autres pays, ont réhabilité une école fermée par la guerre civile.

D'autres projets de service volontaire ont concerné la construction d'infrastructures locales : centres de santé, ponts, adductions d'eau, et des centaines d'écoles sur les continents africain et asiatique. La préservation du patrimoine est aussi un thème majeur sur lequel les organisations de volontariat travaillent en étroite collaboration avec les Commissions Nationales pour l'UNESCO et d'autres structures gouvernementales, comme peuvent en témoigner des exemples récents au Brésil, au Maroc ou en Asie Centrale. Non seulement les volontaires se forment dans les techniques de préservation du patrimoine, mais le public en général est ainsi sensibilisé à la valeur de son patrimoine. De même dans le domaine de l'environnement : le mois dernier une équipe internationale de volontaires ont travaillé aux côtés de volontaires chinois à un projet de reforestation en Chine Centrale. Ce type de projet est souvent en relation avec des programmes nationaux de volontariat.

Nous croyons vraiment qu'une organisation comme le CCSVI, en partenariat étroit avec l'UNESCO, peut jouer un rôle déterminant pour promouvoir une plus grande participation des jeunes à leur société. Cela peut être fait en aidant les Etats Membres à développer ou améliorer leur programme de volontariat. Nous sommes prêts à y contribuer partout où vous nous le demanderez.

La principale valeur de ces différents programmes est qu'ils impliquent concrètement les jeunes dans la résolution de leurs problèmes, des problèmes de leurs sociétés. Ils sont ouverts à tous et permettent un mélange de cultures, de pays, d'ethnies, d'âges, d'hommes et de femmes. C'est une alternative réelle au cynisme et au désespoir. L'expérience d'un service volontaire peut redonner aux jeunes un peu d'espoir et une vision pour le futur.

Nous voulons affirmer ici qu'en ce qui concerne l'élargissement nécessaire de la mobilisation des jeunes par le volontariat à prendre part aux domaines d'action de l'UNESCO pour une culture de la paix, le développement humain, un environnement plus sain, nous pensons qu'un partenariat plus fort entre l'UNESCO et le CCSVI ou d'autres ONG peut sérieusement accroître notre efficacité. Un accroissement de la mobilité et des échanges de jeunes, particulièrement entre les pays du sud - autre activité soutenue depuis longtemps par l'UNESCO - servira sans aucun doute la cause de la Paix et de l'entente entre les cultures. Pour développer de tels échanges, le CCSVI a créé un Fonds International de Solidarité qui, en payant les frais de transport, aidera la participation de volontaires de pays du sud à des projets de volontariat et des programmes de formation dans d'autres pays du sud ou dans des pays du nord. Pour cela, nous espérons bénéficier de votre soutien en tant qu'Etats Membres de l'UNESCO ainsi que pour surmonter d'autres obstacles à la mobilité des jeunes volontaires tels que les problèmes de visas.

Pour finir, nous nous réjouissons que les travaux de la Conférence Générale portent particulièrement sur la jeunesse et nous félicitons les délégations qui ont des jeunes représentants en leur sein dont certains, je suis fier de le dire, sont actifs dans le mouvement volontaire de leur pays.

Je voudrais finir en vous remerciant, Monsieur le Président, pour cette opportunité de prendre la parole et d'attirer votre attention sur les défis que les associations de volontaires sont prêtes à relever à vos côtés et, à travers vous, remercier l'UNESCO en général et Monsieur le Directeur Général en particulier pour ces longues années de coopération.

Thierry PICQUART  
24 octobre 1997